



INFOS DES COLLECTIFS ANTI-LINKY



Du 8 août au 14 septembre 2020.

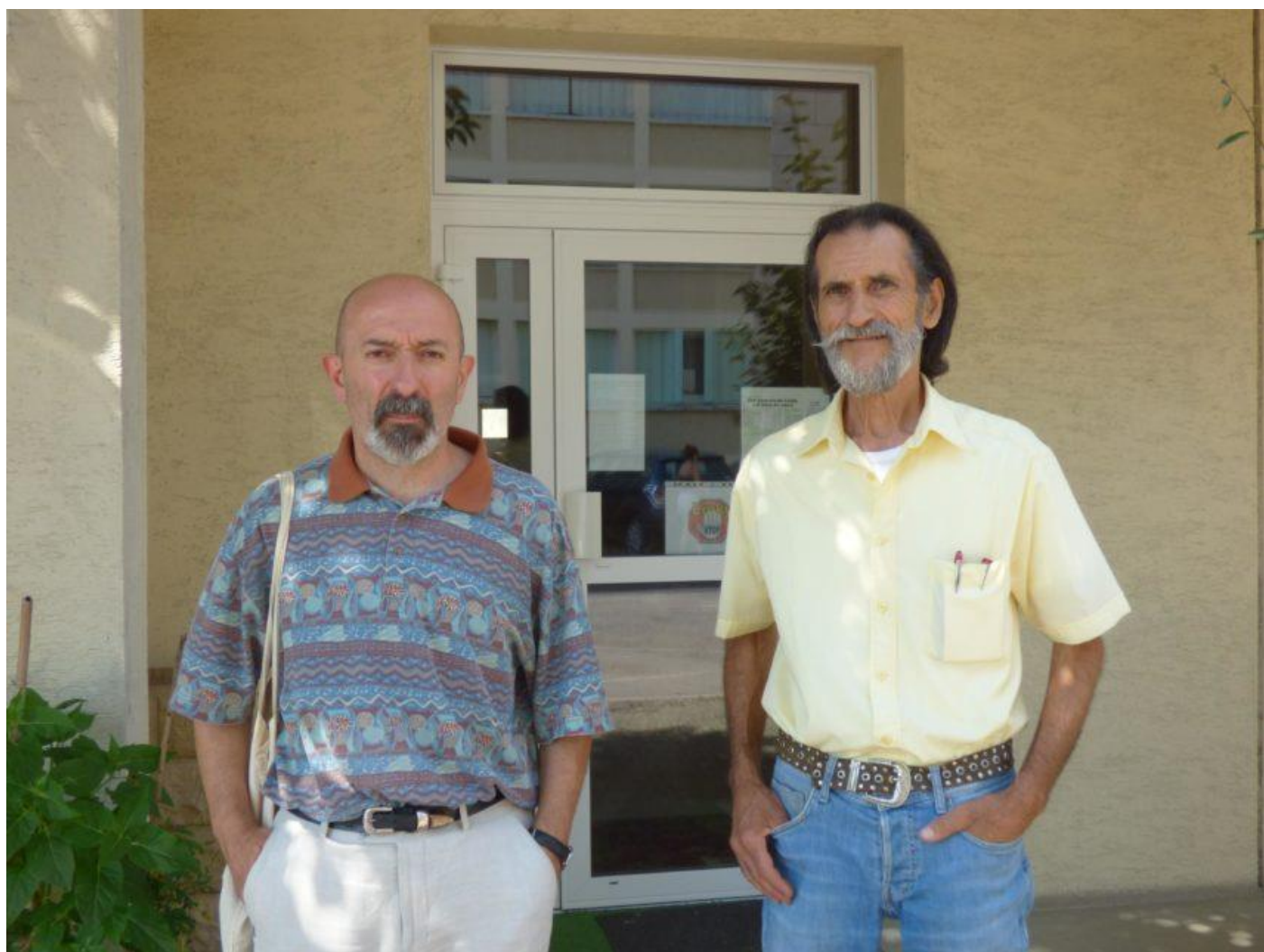
AU SOMMAIRE

- 1) 08/08/2020 : Lot. L'extraordinaire bataille de la Résidence Saint Géry à Cahors, contre Enedis et le compteur Linky 2
- 2) 22/08/2020 : Dépôt de plainte pour pose forcée dans une propriété privée 5
- 3) 27/08/2020 : Brochure "Linky Non Merci" accessible en ligne 5
- 4) 02/09/2020 : Révélation : moteur de recherche Qwant, boulet d'état 5
- 5) 03/09/2020 : Millau. Un compteur électrique provoque un incendie, rue de la Liberté 6
- 6) 04/09/2020 : La violence des poseurs de Linky, signe de panique ? 7
- 7) 14/09/2020 : Enedis peut-il installer un compteur Linky chez vous... sans vous consulter ? 8

1) 08/08/2020 : Lot. L'extraordinaire bataille de la Résidence Saint Géry à Cahors, contre Enedis et le compteur Linky

https://actu.fr/occitanie/cahors_46042/lot-l-extraordinaire-bataille-de-la-residence-saint-gery-a-cahors-contre-enedis-et-le-compteur-linky_35353282.html

A 17 reprises, depuis trois ans, les habitants de 109 logements de la Résidence Saint Géry de Cahors, ont réussi à repousser les tentatives d'Enedis, pour poser un compteur Linky.



Philippe Lac, membre de l'association Alerte Linky 46 et Jean-Pierre Salinié, président du syndicat des copropriétaires. (@JCB)

La **Résidence Saint Géry à Cahors** fait figure de **modèle de résistance**, au **compteur Linky**. En effet, depuis le début de la pose des compteurs en juin 2017, sur 110 logements, 1 seul Linky a été posé. Les occupants se sont organisés avec, à leur tête, **Jean-Pierre Salinié, président des copropriétaires**. A 17 reprises, ils ont repoussé les tentatives d'incursion des poseurs de l'entreprise sous-traitante d'Enedis, venus pour la pose d'un compteur qu'ils ne veulent pas.

109 occupants de la Résidence St Géry à Cahors résistent à la pose du compteur Linky

Début juillet 2019, cinq agents d'Enedis sont venus enlever 10 compteurs au sein de la Résidence St Géry. Sur les 10 logements concernés, cinq étaient vacants mais cinq étaient bel et bien occupés. Une situation qui

n'a pas empêché Enedis d'outrepasser ses droits car, sans l'accord du client, il a été procédé à l'arrachage du compteur, laissant cinq familles sans électricité. Jean-Pierre Salinié a fait constater par huissier ce méfait et a envoyé au directeur Territorial du Lot d'Enedis, une sommation de remettre les compteurs, en joignant une pétition de tous les occupants de la résidence, mise à jour, signifiant leur refus du compteur Linky.

Les cinq occupants ayant été dépossédés de leur compteur ont téléphoné à Enedis pour se plaindre. Cinq compteurs blancs, pas neufs, ont alors été installés, mais pas de compteurs Linky. À noter qu'il s'est écoulé une semaine, entre l'arrachage des cinq compteurs et leur remise en service : une semaine sans électricité pour cinq familles ! Merci Enedis, pour la continuité du service. Jean-Pierre Salinié est allé au commissariat mais sa plainte n'a pu être enregistrée car il s'agirait d'un litige strictement commercial.

« Nous avons contacté La Vie Quercynoise et Actu.fr/lot qui avait fait la Une de son journal pour raconter cet épisode. Voilà comment se comporte un service public pour tenter d'écraser des citoyens récalcitrants au mépris de la loi. Voilà aussi comment il est possible de résister et faire valoir ses droits ! » souligne Philippe Lac, membre d'Alerte Linky 46, ardent soutien de cette opération de résistance à la Résidence St Géry.

« Les occupants ont signé la pétition qui refuse le compteur Linky, Enedis toujours à la charge contre les résidents de St Géry »

Juin 2020, Enedis revient à la charge, par l'intermédiaire d'une société sous-traitante SFAD, qui contacte les locataires au moment du relevé de consommation du compteur et donne rendez-vous dans des plages assez larges, une matinée ou un après-midi. Seulement les « releveurs » ne viennent pas les mains vides, ils apportent des compteurs Linky pour tenter de les installer en catimini. C'était sans compter sur l'organisation mise en place à la Résidence St Géry. En effet, plusieurs occupants attendaient les poseurs-releveurs (qui venaient au moins à deux, donc pas seulement pour relever les compteurs) de pied ferme et les ont repoussés à chaque fois. Ces derniers ont proféré les menaces d'usage : « Vous paierez la relève à pied du compteur », ce à quoi Jean-Pierre Salinié répondait que cette relève est déjà payée dans la TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité) qui n'a pas baissé pour les usagers qui ont un compteur Linky.

Tous les occupants ont signé la pétition qui refuse le compteur Linky. Elle est mise à jour régulièrement en tenant compte de la rotation des locataires. Jean-Pierre Salinié l'envoie tous les ans à Patrice Bocquillon, directeur Territorial du Lot d'Enedis, par voie d'huissier.

« Il a fallu changer toutes les serrures des compteurs »

Toutes les serrures des compteurs d'accès ont été changées et donc Enedis n'a plus de passe pour installer librement les compteurs. Par contre, l'accès aux compteurs est assuré si problème, car une vingtaine de personnes, ont les clés et leur nom et numéro de téléphone sont affichés à chaque étage sur la porte donnant sur les compteurs et elles sont donc joignables à tout moment par Enedis.

Et pourtant le président du directoire d'Enedis a dit...

Jean-Pierre Salinié a été convoqué au commissariat de Cahors courant juin 2020, au titre de président des copropriétaires de la Résidence St Géry. Il a été interrogé sur les raisons du refus de l'installation des compteurs Linky. Jean-Pierre Salinié a répondu, fort justement, que Philippe Monloubou, président du directoire d'Enedis de 2014 à 2020 (il a quitté ses fonctions de Président d'Enedis le 9 février 2020, jour de ses 65 ans, limite d'âge imposée par les statuts de l'entreprise et remplacé à son poste par Marianne Laigneau, alors directrice de la Direction Internationale d'EDF), a déclaré le 2 février 2016, à la Commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale, que le refus du compteur Linky était possible : «... Obligation nous est faite d'installer de nouveaux compteurs, mais nous n'avons certes pas vocation à forcer la porte de qui que ce soit... »

Voilà un argument de poids, qui s'ajoute à tous les autres, pour refuser ce compteur.

« Le Collectif Alerte Linky 46 salue la ténacité des occupants de la Résidence St Géry. Il s'agit d'un cas exemplaire de résistance citoyenne à un dispositif, imposé par l'État, complètement inutile et néfaste pour les citoyens. Il ne sert que les intérêts d'Enedis, pourvoyeur de cash de sa maison mère, EDF, en grave déficit à cause du nucléaire, et aussi des fabricants de compteurs, des revendeurs de données personnelles... » termine Philippe Lac.

JEAN-CLAUDE BONNEMÈRE

Nous avons organisé des tours de garde

« Quasiment toutes les semaines nous avons des visites, soi-disant pour relever les compteurs, or, nous savons qu'il s'agit de profiter de l'occasion pour changer les compteurs ! Aussi, avec les personnes résidant à plein-temps, en particulier les retraités, nous organisons des tours de garde. Nous avons mis au point un système d'alerte, qui nous permet de nous tenir informés les uns les autres, par rapport à ces arrivées d'intervenants, sans préavis et nous avons constitué un comité d'accueil. La dernière fois, nous étions une douzaine devant la porte. Nous avons demandé à l'agent qu'est-ce qui l'amenait. Il nous dit que c'est pour relever les compteurs... alors qu'il portait un compteur Linky qui dépassait du sac... Laissez-moi vous dire que le bonhomme n'a pas fait un pli et il est reparti comme il était venu... »

Certes c'est une guerre d'usure qui a été engagée contre nous, mais qu'on se le dise, nous ne lâcherons pas ! D'ailleurs, nous nous en tenons aux propos de Philippe Monloubou, président du directoire d'Enedis, qui déclarait le 2 février 2016 : «... Obligation nous est faite d'installer de nouveaux compteurs, mais nous n'avons certes pas vocation à forcer la porte de qui que ce soit... » observe Jean-Pierre Salinié, président du syndicat des copropriétaires.

Au nombre des résidents de l'immeuble St Géry, on compte des médecins, infirmières,... qui apprécient de pouvoir se retrouver dans un immeuble sans Linky. » Nous recevons suffisamment d'ondes durant la journée de travail, pour apprécier de ne pas subir les ondes Linky dans notre

Un modèle de résistance citoyenne

« Ce programme Linky a été imposé sans le moindre débat. Il a fallu que ce soit des citoyens qui se rebellent. Dès le départ, tous ceux qui n'étaient pas favorables à ces compteurs ont été marginalisés. Nous avons été qualifiés d'arriérés. Les médias nationaux ont montré qu'il y avait des foyers de résistance et qu'il y a des arguments pour s'opposer à ces compteurs. C'est le citoyen qui doit s'organiser. Et à ce titre les résidents de la Résidence Saint Géry parviennent à repousser des décisions iniques prises au niveau du Gouvernement et de l'État. En définitive, ce compteur Linky ne sert pas au citoyen. Il sert simplement un projet industriel d'Enedis qui va collecter des données, réduire les effectifs en ce qui concerne le traitement des relevés. Au final cela ne fait qu'alimenter en dividendes Enedis, augmenter le Data center. Les occupants de la Résidence Saint Géry sont un exemple de résistance citoyenne, dans un pays de droits, qui montre que les progrès techniques ne sont pas forcément synonymes de progrès humains. Et on ne va pas tarder à se retrouver devant un phénomène comparable avec la 5 G » déclare Philippe Lac.

Par : [Rédaction Cahors](#) | [+Actu Lot+Société](#)

2) 22/08/2020 : Dépôt de plainte pour pose forcée dans une propriété privée

Bonjour,

Suite au dépôt de plainte en gendarmerie le 22 août 2020 par une habitante d'une commune de la Haute-Garonne pour une pose forcée d'un Linky, plainte dont je vous communique l'extrait du procès-verbal ci-dessous :

"Je me présente ce jour dans vos locaux afin de déposer plainte pour l'intrusion d'une personne sur ma propriété privée sans mon consentement.

Le 18/08/2020 un employé de l'entreprise 5COM chargé d'installer les compteurs Linky s'est introduit dans mon chemin pour y installer ce compteur pendant mon absence. Entre le compteur et la voie publique il n'y a pas de portail.

A cette même heure ce monsieur m'a appelé avec le numéro : 07 85 93 07 93. Il s'est présenté en tant que technicien pour Enedis pour installer le compteur Linky, je lui ai répondu "Monsieur vous êtes sur une propriété privée, vous devez sortir de ce chemin." Il me répond : "Trop tard, le changement a été fait."

Je sais qu'il est venu avec un véhicule immatriculé : ER-320-FT.

J'ai tout de suite appelé mon voisin M.C.....résidant àen lui expliquant que le technicien était en train de changer le compteur, je lui ai demandé de le faire partir, chose faite, et il a répondu à nouveau "c'est déjà fait", donc j'ai appelé le 17, une patrouille de gendarmerie est venue quelques minutes plus tard, mais l'employé était déjà parti."

3) 27/08/2020 : Brochure "Linky Non Merci" accessible en ligne

Retrouvez dès maintenant tout le contenu de la brochure directement sur notre site web, onglet "LIVRET LINKY". À partager sans modération...

<https://linky-non-merci.info/>

4) 02/09/2020 : Révélation : moteur de recherche Qwant, boulet d'état

<https://www.lemediatv.fr/articles/2020/revelations-qwant-boulet-detat-z-DwVYPzQymrJlldr8t4g>

Suite à une demande de recherche sur le net avec le moteur de recherche Qwant :

« Ses résultats sont tirés principalement du moteur de recherche Bing, de Microsoft ; ils sont souvent datés, peu fiables, peu pertinents, limités en nombre. C'est le constat tiré par la Direction interministérielle du numérique (DINUM) dans une note confidentielle datée du mois d'août 2019, que Le Média s'est procuré. Certains éléments de cette note avaient déjà été [révéls dans Acteurs publics en janvier 2020](#), mais elle n'avait pas été publiée dans son intégralité, comme s'y était pourtant engagé le secrétaire d'État au numérique, Cédric O. »

5) 03/09/2020 : Millau. Un compteur électrique provoque un incendie, rue de la Liberté

<https://www.millavois.com/2020/09/03/millau-un-compteur-electrique-provoque-un-incendie-rue-de-la-liberte/>



Ce jeudi 3 septembre aux alentours de 16h30, les sapeurs-pompiers ont été appelés par les propriétaires du kebab, rue de la Liberté, pour un départ d'incendie.

Selon le chef des opérations, le feu serait parti au niveau d'un compteur électrique, lors d'une intervention de l'entreprise Enedis. D'après les personnes présentes sur les lieux, « *c'est suite au remplacement de l'ancien compteur par un nouveau compteur Linky que l'incendie s'est déclaré* ».

Les sapeurs-pompiers ont procédé à une visite de contrôle dans les habitations au-dessus du restaurant pour s'assurer que personne n'était présent.

Aucune victime n'est à déplorer, et l'incendie du compteur a été rapidement maîtrisé.



6) 04/09/2020 : La violence des poseurs de Linky, signe de panique ?



→ <http://44contre-linky.eklablog.com/la-violence-des-poseurs-de-linky-signe-de-panique-a201716338>

Compte tenu de cas récents de poses violentes, les collectifs nantais se mobilisent pour aider des personnes vulnérables. Voici leur communiqué.

Communiqué

(Pour info : courriel envoyé à la Présidente de Nantes Métropole)

La société Enedis SA, dite de « service public », a choisi un sous-traitant privé, OTI France, pour poser des capteurs Linky dans le périmètre de Nantes Métropole.

Des témoignages nous parviennent sur les comportements inqualifiables d'Oti France à l'encontre de ceux qui refusent le Linky, et particulièrement de personnes âgées, faibles et malades.

Un Monsieur de 80 ans à Orvault, qui avait protégé son compteur et signifié légalement à Enedis son refus du capteur à système intrusif domestique CPL (qui pose des problèmes sanitaires pour beaucoup trop de personnes dans le pays car les installations électriques ne sont pas du tout prévues pour cela), s'est vu privé brutalement d'électricité et a assisté, sous ses yeux, à la fracture de sa protection et la pose du capteur.

À Saint-Herblain, une dame âgée de 90 ans, qui avait aussi signifié légalement son refus à Enedis et protégé son compteur avec un papier très clair de refus apposé, a vu son coffret forcé, qui lui appartient, abîmé par un agent d'Otis, sans le moindre scrupule, pour une pose forcée sur un espace privé mais accessible. La coupure brutale d'électricité a déprogrammé les appareils de surveillance médicale de cette nonagénaire.

D'autres témoignages nous parviennent qui sont tout aussi attristants.

Ceci se passe dans Nantes Métropole en 2020, dans une municipalité qui vante « la démocratie participative » et la « co-construction », dans un pays qui se prétend « démocratique », sans que la Présidente de Nantes Métropole ne s'en offusque, ni pas grand monde, notamment du côté des médias.

Car nous n'avons pas, à Nantes, cette chance d'être à Paris, à Tours, à La Rochelle, à Aix-en-Provence, à Bayonne, à Louveciennes ou à Saint-Denis.. dans un petit millier de communes soucieuses des problèmes très sérieux posés par le Linky à ses administrés – nous sommes dans une Métropole qui a abandonné complètement les citoyens face aux exactions de mercenaires commandités par Enedis, en toute impunité.

Collectif Nantes1 anti-Linky

Collectif 44 contre Linky

Copies à Ouest-France, Presse Océan, Radio France Bleu, Médiacités Nantes, Médiapart, Le canard enchaîné, Reporterre

7) [14/09/2020 : Enedis peut-il installer un compteur Linky chez vous... sans vous consulter ?](https://www.planet.fr/argent-enedis-peut-il-installer-un-compteur-linky-chez-vous-sans-vous-consulter.2058508.1399.html)

<https://www.planet.fr/argent-enedis-peut-il-installer-un-compteur-linky-chez-vous-sans-vous-consulter.2058508.1399.html>

Très en colère, ce Tarnais envisage d'attaquer Enedis en justice. Il prétend que l'entreprise aurait profité d'une de ses absences, en février dernier, pour installer un concentrateur dans son jardin.



IllustrationAFP

"J'ai appelé EDF. Mon interlocuteur m'a dit que Enedis allait me rappeler dans les quinze jours. C'était il y a plus de trois mois... et j'attends toujours le coup de fil", assène d'entrée de jeu François Mahous, interrogé par *La Dépêche* au **sujet de l'étrange concentrateur Linky qui a été installé à quelques pieds de chez lui,** seulement. "J'étais absent de mon domicile et je me suis rendu compte à mon retour, qu'un concentrateur du système Linky avait été installé, sans mon autorisation et en mon absence, sur un poteau électrique dans mon terrain, à quelques mètres de mon habitation !", s'insurge-t-il encore.

Si cette affaire fait couler tant d'encre - elle est reprise dans la presse nationale, notamment par [Capital](#) - c'est aussi parce qu'elle touche un homme déjà assez hostile au petit boîtier vert d'Enedis... et qui entend donc parler de sa situation. "Je risque d'avoir des interférences avec internet ou avec la télé. L'appareil est à 5m10 de l'angle du mur de l'habitation", s'indigne ce Tarnais, qui habite à Roussoulp, dans le hameau de Pont-de-Larn (Tarn, Occitanie). Le quotidien régional parle même d'un véritable "coup de force".

Linky : vers une (énième) action en justice ?

François Mahous n'entend d'ailleurs pas en rester là. Avec le soutien du Collectif SLTS (Stop Linky Tarn Sud), il s'est fendu d'un pli à l'attention d'Enedis. "**La pose de ce concentrateur dans ma propriété est totalement illégale**", croit-il savoir. Et lui de préciser que la société n'a jamais répondu à son message.

"Faute d'une réponse, il faudra sûrement aller plus loin. Nous avons un avocat et nous saisissons la justice", affirme Bernard Gisclard, du collectif SLTS.

La pose du concentrateur est-elle réellement illégale ?

"La puissance de cet émetteur étant inférieure à 5 watts, **Enedis peut l'installer dans l'espace public. Mais il ne peut l'installer sur un espace privé sans l'accord du propriétaire**", estime pour sa part Patrice Goyaud, l'expert du collectif. Un constat que ne nie pas la société, qui s'explique dans les colonnes de *Capital*.

Au contraire, elle explique être "en train d'instruire le dossier afin d'apporter toutes les réponses au client". Et la filiale d'EDF d'insister : "C'est un coffret vide qui a été installé. Et le poteau en question fait aussi office d'éclairage public". Selon le statut exact dudit poteau, la légalité de l'action d'Enedis pourrait changer du tout au tout.

"Aucun compteur ou concentrateur Linky n'a donc été installé", affirme cependant la société qui refuse de dire si ce boîtier vide devrait un jour en accueillir un...

Quelle différence entre un concentrateur et un compteur Linky ?

Dans tous les cas, l'appareil s'approche plus du concentrateur que du compteur Linky, plus connu des Françaises et des Français. Pourtant, assure le Collectif Stop Linky Tarn Sud, le premier n'est pas moins important pour Enedis. Bien au contraire.

"C'est à partir d'un concentrateur qu'est généré pour un quartier le CPL Linky sur le réseau basse tension local", explique d'entrée de jeu Bernard Gisclard, membre du Collectif SLTS. Il poursuit : "Le concentrateur est le chef d'orchestre du système Linky. Les [compteurs Linky](#) rattachés à cette grappe vont s'en servir pour récupérer les infos et ordres transmis".